

AVIRON

Championnat Rhône-Alpes Scolaire des Collèges 2011

Lac d'Aiguebelette – Savoie

Mercredi 30 mars 2011.

Avant Programme

ORGANISATION

Organisé sous la tutelle de l'UNSS Académie de Grenoble avec l'aide du Conseil Général et du Comité de Savoie d'Aviron et de la Ligue Rhône-Alpes des Sociétés d'Aviron.

DESCRIPTIF

Épreuve bi-académique de sélection pour les équipages de collèges.

Distance des parcours : 1 000 m.

Catégories concernées : Benjamin 3 (98), Minime (96 et 97), Cadet1 (95)

Type de bateau : Yolettes de Couple (pelles « Hache » interdites), identiques pour tous les concurrents



PROGRAMME

- 9h00 : réunion des délégués : salle de réunion de la base d'Aiguebelette.
- 10h30 à 12h : séries.
- 13h30 à 16h00 : Finales, goûter et remise des prix.

INSCRIPTIONS

Les inscriptions se font via le site de l'UNSS, <http://www.unss.org> par le biais d'un professeur EPS de l'établissement d'appartenance de l'équipage.

- Ouverture : lundi 14 mars 2011
- Clôture : jeudi 24 mars 2011

Prière d'informer par courriel Denis VIQUERAT de vos engagements : <mailto:dviq@aol.com>

Denis VIQUERAT <dviq@aol.com>

INFORMATION LYCÉES

Pour les lycées de la région, le championnat Rhône-Alpes se déroulera conjointement avec le championnat Rhône-Alpes des étudiants **le mercredi 20 avril 2011** à 13h30 à l'Aviron Grenoblois pont d'Oxford.

Les inscriptions se feront également sur le site de l'UNSS, <http://www.unss.org> par le biais d'un professeur EPS de l'établissement d'appartenance de l'équipage.

Extrait règlement CMR 2010-2011 (disponible sur site UNSS)

«... Interdiction de ramer dans deux bateaux. La mixité est interdite dans un même bateau (à l'exception du barreur). Un barreur ne peut pas ramer, et ne peut barrer qu'un seul équipage. Poids du barreur : 40 kg avec surcharge libre

ATTENTION : conformément au Code FFSA, un bateau incomplet ne court pas.

Catégories concernées : B3 (98), M (96 et 97), C1 (95)

Type de bateau : Yolette de Couple (pelles « Hache » interdites). Yolettes identiques pour tous les concurrents

Toute AS est libre d'utiliser toutes les yolettes actuellement commercialisées y compris ses propres yolettes « VEGA ». Un parc de yolettes « VEGA » sera mis à disposition des AS qui le désirent sur réservation (lors de la confirmation de participation) et sans contrepartie. Minimum 10 équipiers dans 2 bateaux, maximum 15 équipiers dans 3 bateaux, composition libre dans le respect des 4 années d'âge autorisées dans un même bateau, pas de restriction d'âge pour les barreurs.

Le classement des équipes est obtenu par addition des points marqués par l'ensemble des équipages constituant chaque équipe, selon le barème ci-après.

Dans chaque catégorie l'équipe classée première à l'issue du championnat bi-académique est qualifiée pour le championnat de France. Des équipes classées 2ème (voire 3ème) au championnat bi-académique peuvent être repêchées sur demande écrite à envoyer au DSR (22 avril 2011). Rappel : l'équipe qualifiée au Championnat de France doit obligatoirement être composée d'équipages de même catégorie et de même nature. EXEMPLE : si une équipe est composée de 2 bateaux filles et d'1 bateau garçons au Championnat d'Académie, l'équipe devra forcément être composée de 2 bateaux filles et d'1 bateau garçons au Championnat de France... »